



BPJEPS Animateur Animatrice mention Animation sociale

FORMATION CERTIFIANTE INSCRITE AU RNCP 28557 - NIVEAU 4

Certificateur : MINISTERE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES Enregistrement :
Décret no 2016-527 du 27 avril 2016 relatif au brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

Le métier

L'animateur exerce en autonomie son activité, en utilisant le support technique ou le champ d'intervention défini par la mention 'animation sociale' dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique, technique et logistique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il conduit, par délégation, le projet de la structure. Agissant au croisement du champ de l'animation et de celui du travail social, l'animateur social intervient au sein des collectivités ou d'associations, dans les maisons de quartiers, les centres sociaux, les accueils de jour, les EHPAD, les ESAT, les Foyers Occupationnels ou de Jeunes Travailleurs... Son intervention s'inscrit dans un processus global d'animation auprès de tous les publics fragilisés par un risque de rupture de liens sociaux, par une perte d'autonomie, une inadaptation sociale ou déjà inscrits dans un processus d'exclusion sociale.

Public

- 🕒 Pour la formation continue : Tout public
- 🕒 Pour l'apprentissage : de 15 à 29 ans – Pas de condition d'âge pour les candidats sous statuts travailleur handicapé

Prérequis

Etre titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme

Justifier d'une expérience d'au minimum 200 h en tant qu'animateur(trice) auprès de tout public. Le (la) candidat(e) titulaire d'un des diplômes figurant dans la liste de l'annexe VI de l'arrêté du 9/11/2016 est dispensé(e) de l'attestation de justification de cette expérience d'animation de groupe

Objectifs

- Encadrer des publics en prenant en compte leurs caractéristiques et le projet de la structure.
- Mettre en œuvre un projet d'animation sociale en lien avec une équipe pluridisciplinaire.
- Conduire des actions d'animation sociale pour favoriser l'expression et le développement de la relation sociale, l'insertion sociale ou le maintien de l'autonomie de la personne.
- Mobiliser des démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation sociale.

Modalités d'entrée

2 épreuves pour ces tests de sélection ou de positionnement (en fonction du nombre de candidats)

- Un entretien oral portant sur ses expériences en lien avec l'animation sociale, ses motivations pour le métier d'animateur et ses attentes en termes de formation (45 mn maxi).
- Une épreuve écrite (2h maxi) qui consiste, à partir d'un support (photos, article de presse), à répondre à quelques questions en lien avec le métier d'animateur

Un institut **léo lagrange formation**

Durée

805 h en entreprise

777 h en centre de formation

Durées indicatives, ajustables selon les besoins individuels.

Dates de session

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

Informations collectives

Mardi 21 mai 2024 à 10h et mardi 18 juin 2024 à 10h

Voie d'accès

Apprentissage

Formation Continue : Financement Région pour les DE, CPF, Transition Pro, Contrat professionnalisation pour les salariés

VAE > 24 h

Tarif

Nous consulter

Lieux

MPS Formation

24 Avenue Virecourt

33370 Artigues Près de Bordeaux
Nos sites de formation sont accessibles aux personnes handicapées.

Contact

Hélène FERRANÉ

Tél: 05 56 77 81 48 - 06 07 28 07 59

Mail h.ferrane@mpsformation.fr

Vous êtes en situation de handicap

Contactez-nous, un référent handicap étudiera avec vous les adaptations nécessaires à votre parcours de formation

Restauration/Hébergement :

Apprentissage : Possibilité de prise en charge avec un reste à charge, nous contacter

ou
Espace équipé d'un micro-ondes, réfrigérateur



BPJEPS animateur animatrice mention Animation sociale

FORMATION CERTIFIANTE INSCRITE AU RNCP 28557 - NIVEAU 4
Certificateur : MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES
Enregistrement : Décret no 2016-527 du 27 avril 2016 relatif au brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

Programme

1. Positionnement

2. L'Animation Sociale (environnement socio professionnel, structures, publics et animation d'activités)

- Approche de l'histoire de l'éducation populaire.
- Les différents métiers du secteur social
- Les principes de la laïcité. La prise en compte des diversités
- Les différents projets
- Eléments juridiques applicables au secteur social.
- Approche psycho-sociologique de la personne

3. Méthodologie du projet – Concevoir un projet d'animation – Préparer la première certification (UC3/UC4)

- La dynamique de groupe
- Les rôles sociaux
- Communication dans la relation d'aide
- Apports théoriques sur la méthodologie du projet - Réflexion sur la démarche participative

4. Mise œuvre d'un projet d'animation – passer les 2 certifications

- Échanges de pratiques
- Notions de base sur les pathologies le plus souvent repérées chez les publics de l'animateur social
- La méthodologie du projet
- Rencontres avec des animateurs professionnels autour de projets spécifiques menés > organisation d'un séjour vacances, projet intergénérationnel
- Stratégie de Recherche d'Emploi

5. Modules transverses :

- Sensibilisation citoyenne de tous les stagiaires à la transition énergétique, écologique et sociétale
- Sensibilisation aux valeurs de la République, à l'éducation citoyenne et à la prévention des violences sexuelles et sexistes
- Sensibilisation aux enjeux du numérique

6. Bilans

Modalité de la formation

Le stagiaire est acteur de sa formation. Les supports sont variés, l'alternance entre travaux collectifs, en ateliers et en individuel permettent à chacun de s'adapter et progresser à son propre rythme.

Les outils de la FOAD viennent se rajouter aux outils déjà diversifiés, favorisant davantage l'individualisation des parcours

Modalités d'évaluation

Validation des 4 UC constitutives du BPJEPS A AS

Clôture des inscriptions et Dates des sessions

Sur mpsformation.fr

Taux de réussite à l'examen

100 % en 2023 (dont 1 certification partielle)

Taux d'insertion

100 % en 2023

Dans le domaine de la certification

93 % en 2023

Taux de satisfaction

100 % en 2023

Plus d'informations

[France Compétences RNCP 28557](https://FranceCompétencesRNCP28557)

Réunion d'information, prochaines sessions, financements...

Contactez nous sur mpsformation.fr/contact

Ou consultez-nous au **05 56 77 34 00**